



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

135^{ème} ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 23 - 27.10.2016

Réunion-débat sur *Le rôle des parlements dans la lutte contre les activités des fonds vautours*

*Mercredi 26 octobre 2016 (16 h 30 – 18 h 30)
Salle 2, niveau 0, CICG*

Note d'orientation

Les “fonds vautours”, également appelés “créanciers procéduriers”, sont des fonds d’investissement qui rachètent à vil prix des obligations d’Etats ou des créances sur des Etats, pour ensuite entamer une procédure judiciaire et les obliger à payer la valeur nominale (montant initial de la créance) de ces obligations ou de ces créances au moment de leur émission ou leur naissance, majorée des intérêts moratoires.

Les fonds vautours sont souvent enregistrés dans des paradis fiscaux. Le scénario de leur action est en général identique : ils rachètent à très bas prix des créances sur des Etats très fortement endettés, voire au bord de l’insolvabilité, en spéculant sur l’amélioration de la situation de ces Etats, sur l’existence d’avoirs saisissables ou encore sur l’octroi à ces Etats d’aides ou autres sommes qui pourraient faire l’objet de saisies.

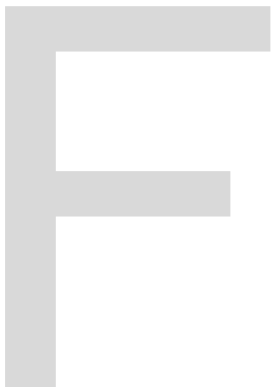
Dès que les circonstances sont favorables, ils entament une procédure judiciaire devant le tribunal le plus réceptif à leur thèse. Une fois la décision en justice obtenue, ils l’exécutent par des saisies en n’importe quel endroit du monde sur les avoirs de l’Etat considéré ou sur des créances de cet Etat sur des tiers. Ces tiers sont alors contraints de payer entre les mains du fonds vautour et non à l’Etat qui leur est créancier.

Les fonds vautours profitent de la situation difficile d’Etats fortement endettés pour réaliser des profits démesurés par rapport à leur mise de fonds. Ils exploitent les failles du système financier international.

La réunion examinera les mesures que les parlements peuvent adopter pour contrecarrer les activités des fonds vautours.

Intervenants :

- M. Tiago Stichelmans de Castro Freire, Analyste des politiques et réseaux, Réseau européen sur la dette et le développement (Eurodad)
- M. Andrew Gwynne, parlementaire (Royaume-Uni)
- M. Stéphane Crusnière, membre de la Chambre des Représentants (Belgique)



#IPU135